

- JEUDI 19 DECEMBRE 2013 -

À l'invitation de Brigitte Allain, députée de Dordogne et de Catherine Grèze, euro-députée



Terres nourricières, réservoirs d'emplois

Des terres agricoles, pour qui ? Pour quoi faire ?

La question du foncier est transversale et primordiale. La manière dont les élus, quelques soient leurs responsabilités, vont se saisir de cette question est capitale.

« Des terres agricoles, pour qui ? Pour quoi faire ? » revient à se poser la question d'un choix de développement et d'aménagement des territoires ruraux dans un contexte social et économique qui exige de sortir des logiques du passé.

La future loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt nous offre une opportunité dont nous devons nous saisir collectivement pour :

- d'une part, mettre un coup d'arrêt à l'artificialisation des sols. Galopante ces dernières années, elle serait irréversible et préjudiciable à la fois pour l'environnement, l'aménagement des territoires et nos comptes publics.
- d'autre part, engager des politiques publiques audacieuses pour stopper les agrandissements et arbitrer de manière transparente quant à la destination des terres vers des modèles agricoles qui privilégient l'emploi et l'autonomie alimentaire, respectant les écosystèmes et la biodiversité.

La transition écologique de l'agriculture se fera aussi en accompagnant les acteurs qui innovent et sont déjà engagés sur le terrain sur la voix de l'agro-écologie.

Emettons un souhait : que ce colloque contribue à une prise de conscience sur cet enjeu central et qu'il nous donne de l'élan pour construire de nouvelles politiques agricoles et rurales en France et en Europe.

8 heures 30 - **Café d'accueil**



9 heures - **INTRODUCTION**

Brigitte Allain, députée de Dordogne

« La nécessaire préservation des terres agricoles : pour des politiques publiques audacieuses »

Cécile Duflot, ministre du logement et de l'égalité des territoires

« Les politiques publiques pour consolider l'économie des territoires ruraux : l'avenir de la fonction de production »



9h30 - **Protéger l'espace agricole pour conserver des emplois dans les territoires**

Bruno Dorin, chercheur au CIRAD

« Croissance moderne et développement durable : vers un monde sans agriculture ? »

Philippe Pointereau, directeur du pôle agro-environnement de SOLAGRO

« Protéger les espaces agricoles et naturels : une urgence. Etat des lieux, perspectives et enjeux »

Pierre Rabhi, Paysan et philosophe

« Notre capacité à affronter les défis d'aujourd'hui et de demain passe par l'agro-écologie »

échanges avec la salle



11h00 - **Quelles politiques foncières mettre en œuvre pour assurer le renouvellement des générations et stopper l'agrandissement ?**

Ça fonctionne ici et ailleurs :

Corine Casanova, Vice-présidente de l'Association des Communautés de France, en charge de l'urbanisme et de la biodiversité

« La politique foncière, partie intégrante des politiques de territoires »

Anne Seingier, Agricultrice à Lumigny, Seine et Marne

« Préserver plutôt que céder à la fatalité de l'agrandissement »

Regards croisés :

Emmanuel Hyst et **Muriel Gozal**, Président et Directrice de la FNSAFER

« Régulation du marché foncier : pour quoi et comment ? »

Gérard Leras, Vice-président de la région Rhône Alpes, Président du groupe Foncier de l'Association des Régions de France

« Des propositions pour renforcer les politiques foncières des régions »

Dominique Potier, Député de Meurthe-Et-Moselle

« La responsabilité du législateur sur les politiques foncières : quels outils pour un contrôle des structures orienté vers des installations nouvelles ? »

Romain Balandier, Paysan dans les Vosges, membre du Collectif INPACT

« Vers de nouveaux cadres et de nouveaux critères d'attribution des aides à l'installation »

échanges avec la salle



12h30 - **Conclusion croisée : Regard européen et français, la terre comme bien commun**

Catherine Grèze, euro-députée,

« Agriculture vivrière et agriculture de rente : la terre, bien commun ou objet de spéculation ? »

Stéphane le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

« Quelles politiques foncières pour un accès à une alimentation sûre, diversifiée, en quantité suffisante, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, produite dans des conditions durables »